

Juin 2011

N° 17

La lettre de la Mission Régionale pour l'Éducation de Base en Haute-Normandie

Le Pôle Lutte contre l'Illettrisme & la Chargée de mission illettrisme auprès du Préfet de Région & de l'ANLCI

Sommaire

- ◆ **Le repérage des jeunes en situation d'illettrisme en Haute-Normandie**
 - Quand une journée en appelle une autre p.1
 - Le rôle des Missions Locales p.2
 - Des Savoirs pour réussir : une expérimentation havraise p.2
- ◆ **Rencontre et échange**
 - L'opération «Top permis» p.3
- ◆ **Quelques brèves**
 - Bronzez intelligent ! Les rendez-vous Lire à la Plage p.4
 - Le Crefor enquête sur les pratiques documentaires.. p.4
 - Un outil d'information pour lutter contre l'illettrisme en entreprise p.4
- ◆ **A vos agendas**
- ◆ **Une idée de lecture**
 - Vite lu...Un journal écrit pour tous p.5

LE REPERAGE DES JEUNES EN SITUATION D'ILLETTRISME EN HAUTE-NORMANDIE

Quand une journée en appelle une autre

La journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD) a changé de nom. Elle s'appelle dorénavant «Journée de Défense et Citoyenneté» (JDC). Le commandant JOB, directeur du Centre du Service National de Rouen, avant de quitter ses fonctions, revient sur cette journée de repérage des jeunes en situation d'illettrisme.



Le commandant Bernard JOB, Directeur du Centre du Service National de Rouen

Le centre du service national de Rouen (CSN-R) est une entité du ministère de la défense appartenant à la direction du service national, laquelle a entre autre en charge la journée de défense et citoyenneté (JDC) plus connue anciennement sous l'ancienne appellation de JAPD.

Cette journée a subi un toilettage en 2010 avec une nouvelle formule qui permet aux jeunes gens convoqués de participer activement aux divers modules qui constituent le programme. Pour mémoire ceux-ci ont pour titre « vous êtes citoyen », « vous devez faire face à un monde instable » et « vous avez un rôle à jouer » sous entendu pour la sécurité de notre pays. Une initiation aux gestes de premiers secours réalisée par la Croix Rouge française et un test d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française sont mis en œuvre.



Sur les 21031 jeunes de l'Eure et de la Seine Maritime venus effectuer leur journée en 2010, 2245 ont été détectés en difficultés (catégorisés en 4 profils) soit un total global de 10.67% de la population. L'action du CSN et de ses agents consiste à apporter une aide aux jeunes déscolarisés et en difficulté en leur proposant et en leur facilitant les démarches afin qu'ils puissent prendre ou reprendre contact avec nos partenaires que sont les Missions Locales, l'Epide et sur la ville du Havre l'association Savoir pour réussir (SPR, fondation de la Caisse d'Epargne). Les résultats obtenus lors des entretiens peuvent

être qualifiés de corrects, le CSN arrivant à convaincre environ 49% des jeunes détectés à reprendre contact avec les institutionnels et pouvoir ainsi se réinsérer progressivement. Il reste néanmoins une marge de progrès à parfaire, bien que le contexte général demeure complexe et sensible.

Ce test, initié par l'Education Nationale et mis en application par le CSN, est important car il permet de faire un point précis de l'ensemble de notre jeunesse sur ses connaissances de la langue. De ce fait le CSN devient un référent régional pour ce que nous qualifions de difficultés de lecture et de compréhension.

Le commandant Bernard JOB quittera ses fonctions de directeur du CSN pour rejoindre la garnison d'Angoulême et M. Henri Michel DARMANVILLE lui succédera.

Le rôle des Missions Locales

Les Missions Locales (ML) de Rouen et de Val de Reuil assurent, chacune dans leur département, une fonction de coordination pour l'ensemble des Missions Locales/Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation (ML/PAIO) : centralisation des informations, remontée des besoins, participation au comité de suivi des Journées de Défense et Citoyenneté (JDC) et information de la Direction du Service National (DSN) sur l'offre de services des ML/PAIO.



Les jeunes qui sont détectés comme rencontrant des difficultés dans l'écrit et la lecture au cours de leur JAPD sont adressés à la Mission Locale qui correspond à leur lieu d'habitation.

Depuis 2006 ce sont plus de 1000 jeunes qui ont ainsi été adressés vers les ML par la Direction du Service National.

C'est un public plus jeune que la moyenne des jeunes qui vient s'inscrire dans les ML : 80% d'entre eux ont moins de 20 ans.

C'est aussi, mais c'est l'enjeu du dispositif, des jeunes qui ont un plus faible niveau de qualification : 60% sont de niveau VI et Vbis, les autres étant de niveau V.

Surtout, ces difficultés avec l'écrit représentent un frein pour l'accès à l'emploi, à la qualification et même dans l'accès à l'information, et qui souvent handicape aussi la vie sociale.

Accompagnés par les ML, les jeunes reçoivent tout l'appui dont ils ont besoin pour étayer leur progression.

60% d'entre eux intègrent le dispositif d'accompagnement renforcé CIVIS.

Dans le cadre de leur parcours, et en fonction de leur profil, des actions de développement des compétences de bases peuvent leur être proposées. On compte environ 300 jeunes qui dans une année bénéficient de ce type d'actions, collectives ou individuelles, dont l'objectif est de concourir à l'acquisition et à une meilleure utilisation des savoirs de base.

Ils bénéficient également d'appuis dans leurs démarches de recherche d'emploi et dans tous les domaines de la vie quotidienne afin de lever les freins susceptibles d'entraver le bon déroulement de leur projet d'insertion (aides à la mobilité, aides aux démarches administratives, soutien psychologique..).

De quoi battre en brèche ce handicap particulier et les outiller pour développer leur autonomie et leur permettre de mieux s'insérer et maîtriser leur environnement.

Des Savoirs pour réussir : une expérimentation havraise...

Chaque année l'association « AHAM » au Havre reçoit entre 46 et 50 jeunes dans le cadre de l'action «Des Savoirs Pour Réussir». Depuis la création de l'action en 2006, 239 personnes dont 156 jeunes hommes et 83 jeunes filles ont été accueillies. Plus de 40 % de ces jeunes ont un niveau égal ou inférieur au CAP/BEP.

Retour sur l'expérimentation locale d'une initiative nationale.



Quelles sont les missions de l'AHAM ?

L'AHAM accueille et insère des personnes en situation précaire ou d'isolement d'origine française ou d'origine étrangère immigrée.

Ses missions sont :

- Informer, orienter, aider aux démarches administratives et personnelles
- Faciliter l'adaptation par une initiative socioculturelle et professionnelle
- Développer l'autonomie par l'apprentissage de la langue et lutter contre l'illettrisme
- Soutenir les jeunes dans leurs acquisitions scolaires et culturelles et leurs projets professionnels
- Favoriser la relation parents/enfants
- Aider et favoriser la vie associative sous toutes ses formes
- Gérer des équipements, y initier et animer des projets
- Mener des actions de formation pouvant contribuer à renforcer les points précédents

L'action « Des Savoirs pour Réussir » (SPR) :

« Des Savoirs Pour Réussir » est un dispositif conçu pour un public jeune en situation d'illettrisme.

L'action a pour but de favoriser une réelle accession à la citoyenneté par la mise en place d'un parcours de formation, suivi et encadré par une équipe de professionnels et de tuteurs bénévoles.

Le dispositif a pour objet de :

- modifier le rapport du jeune avec l'écrit, le savoir, et les démarches d'apprentissage
- réconcilier avec les connaissances de base
- l'accompagner vers une formation professionnelle et/ou un emploi.

Le Public concerné :

Public jeune de 16 à 25 ans, repéré en situation d'illettrisme lors des JAPD, la Mission Locale, les éducateurs.

Comment se déroule l'action ?

L'accompagnement de 3 à 18 mois vers l'insertion sociale et professionnelle est réparti de la façon suivante :

- Entretien individuel de présentation de l'action,
- Evaluation du niveau de connaissance du jeune,
- Entrée en remobilisation sur des ateliers de : savoirs généraux, information et communication, coaching, informatique, citoyenneté, technique de recherche d'emploi, vie quotidienne, culture, santé ...
- Remise à niveau dans un organisme de formation si besoin,
- Insertion par l'emploi et/ou une formation qualifiante.

Qui intervient auprès des bénéficiaires ?

- 2 formatrices et 1 formateur,
- 1 coach : communication non violente, estime de soi ...
- Interventions extérieures : projet professionnel, actions de prévention.

Comment l'AHAM fait-elle connaître l'action auprès des bénéficiaires et des partenaires ?

- Elle informe régulièrement les missions locales et les centres de formations,
- Il y a des interventions pendant les Journées de Défense Citoyenne,
- Réception des fichiers cryptés du Centre du Service National comportant les coordonnées des jeunes repérés en situation d'illettrisme et intéressés par l'action.

Le partenariat a toujours très bien fonctionné, il a été l'occasion de beaucoup d'échanges permettant aux professionnels du Ministère de la Défense d'informer au mieux les jeunes sur différentes orientations possibles.

Plus d'info sur : <http://www.savoirspoureussir.fr>

RENCONTRE ET ECHANGE...

L'opération «Top permis»



Gérard BLOTTIERE,
Président 2009/2010
du Rotary Rouen
Collines et président
2010/2011 de la
communication du
Rotary Normand
répond à nos
questions.

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots l'opération Top permis ?

TOP PERMIS permet à des jeunes âgés entre 16 et 25 ans, qui n'ont pas le niveau suffisant en lecture, d'être accompagnés. Ceci pour faciliter l'accès aux épreuves théoriques et pratiques du permis de conduire par des séances adaptées.

Pourquoi cette action et pas une autre ? Le Rotary Club a un intérêt particulier pour la lutte contre l'illettrisme ?

Le Rotary Club international a plusieurs domaines de prédilection dont la solidarité, l'éducation pour tous et la formation. Thierry RAUX, le président 2010/2011 du Rotary Rouen Bruyères qui est l'initiateur de l'action Top Permis a souhaité inscrire La lutte contre l'illettrisme comme l'une des priorités du Rotary Club Normand.

A travers cette opération, quelles sont les objectifs du Rotary Club ?

Le premier des objectifs est bien sûr de faciliter l'accès au permis de conduire à des jeunes en difficulté avec le français et donc favoriser la maîtrise de la lecture et de l'écriture. Mais aussi renforcer la citoyenneté par la solidarité et endiguer le phénomène de conduite sans permis et/ou sans assurance.

Quels sont les partenaires du Rotary club pour aider à bien mener cette opération ?

Le projet Top Permis est à l'initiative des clubs Rotary Rouen-Elbeuf. Pour mener à bien cette action, le Rotary s'est entouré de partenaires tels que le Fonds Social Européen (FSE), l'AVIPP (Association d'Aide aux Victimes et d'Information sur les Problèmes Pénaux), la préfecture de Région, le CRIJ Haute-Normandie (Centre Régional d'Information Jeunesse), l'Automobile Club, Pôle emploi, les Missions locales, la direction du Service National et AXA...

Concrètement, comment l'action se déroule-t-elle ?

Grâce à la mise en place d'une coordination confiée à l'AVIPP, un accueil personnalisé et un suivi des jeunes sont prévus au dispositif Top Permis.

Dès l'inscription à Top Permis, des formations complémentaires à la conduite sont proposées en soutien de celles des auto-écoles comme l'entraînement et la simulation à l'examen du code de la route.

L'opération Top Permis propose aussi la conduite accompagnée (à partir de 16 ans) et supervisée (pour le plus de 18 ans) par un rotarien. Le Rotary Rouen Collines a d'ailleurs acheté un véhicule et le met à disposition.

Si les résultats de la phase expérimentale sont probants, comptez-vous élargir le périmètre de l'action ?

C'est bien évidemment le but recherché. Nous souhaitons toucher le plus de jeunes possible. Pour se faire, nous comptons sur le développement du partenariat avec, par exemple, les organismes de formations qui sont en contact directement avec les jeunes en difficultés de lecture et d'écriture.

Idéalement, nous souhaiterions toucher une centaine de jeunes par an. En cela nous espérons que nos propositions auront un large écho !

Votre contact :

AVIPP Grammont
02 32 76 40 20
Rés. Dévé-Grammont
5, rue Dévé – 76100 Rouen

QUELQUES BREVES...

Bronzez intelligent ! Les rendez-vous Lire à la Plage

Depuis 2006, le Département installe ses mini-bibliothèques estivales sur 12 plages de Seine-Maritime, du Havre au Tréport. Par beau ou mauvais temps, petits ou grands, vous profiterez d'une sélection éclectique d'ouvrages effectuée par la Bibliothèque Départementale: bandes dessinées, documentaires ou romans en tout genre...il y en aura pour tous les goûts !

Les cabanes Lire à la Plage vous accueilleront tous les jours du 2 juillet au 30 août, de 11h à 19h. Participent à l'opération : Le Havre, Sainte-Adresse, Saint-Jouin-Bruneval, Etretat, Yport, Fécamp, Saint-Valery-en-Caux, Veules-les-Roses, Saint-Aubin-sur-Mer, Dieppe, Criel-sur-Mer, Le Tréport.

Des animations sont proposées tout au long de l'été, grâce au concours des bibliothèques et des associations locales.

Plus d'info sur : <http://www.seinemaritime.net/fr/Les-actions/Culture/Animations-et-evenements/Lire-a-la-plage>

Le Crefor enquête sur les pratiques documentaires des organismes de formations intervenant sur les savoirs de base

Dans le cadre de sa mission de mettre à disposition un ensemble de ressources documentaires et pédagogiques, le pôle de lutte contre l'illettrisme du Crefor souhaite enquêter sur les pratiques et les besoins en ressources documentaires des organismes de formations intervenant sur les savoirs de base (au sens large).

Cette enquête devra permettre au Crefor de répondre plus précisément aux besoins des acteurs de terrain.

Pour aider à cette réflexion, le pôle lutte contre l'illettrisme a donc réalisé un questionnaire et souhaite rencontrer une ou des personnes référentes sur ce sujet au sein des organismes de formation.

Pour nous aider dans cette enquête, relayez cette information et communiquez-nous le nom et coordonnées des personnes que nous pourrions contacter et éventuellement rencontrer.

Ou télécharger le questionnaire sur www.crefor-hn.fr/ Rubrique « illettrisme » Sous rubrique « ressources et publications »
Merci par avance pour votre collaboration.

Un outil d'information pour lutter contre l'illettrisme en l'entreprise

Pour mieux agir dans le monde du travail, l'ANLCI a ouvert sa plateforme Entreprise dédiée à la thématique « Illettrisme et Travail » : enjeux des actions de formation de base en entreprise, chiffres clés, conseils pour agir...

Cet espace rassemble de nombreux outils réalisés et mis à disposition de tous par l'ANLCI et ses partenaires en direction des salariés, des demandeurs d'emploi, des agents des collectivités..., et propose une mutualisation des bonnes pratiques (et notamment les kits du praticien issus du Forum des Pratiques).

Dans cet espace, l'ANLCI signale le « blog entreprise » réalisé par le pôle lutte contre l'illettrisme du Crefor.

Ce blog propose des informations mises à jours régulièrement sur la législation, les accords cadres dans le domaine de la lutte contre l'illettrisme, les expériences menées, les chiffres, les enjeux de la formation de base dans l'entreprise, le rôle des OPCA...

Pour accéder à l'espace entreprise de l'ANLCI connectez-vous sur <http://www.anlci.gouv.fr>

Pour accéder au blog réalisé par le Crefor connectez-vous sur <http://ilentreprise.canalblog.com>

A VOS AGENDAS...

Dans le cadre du programme de professionnalisation du Crefor

➤ Formation **«Intervenir en entreprise : l'ingénierie pédagogique»**
(2 jours) - Lundi 7 et mardi 8 novembre 2011

Dans le cadre des «mardis pédagogiques» du Crefor

➤ Présentation de la collection **«Habilités clés - catalyseur des potentiels d'apprentissage»** par Séquoia formation
(1 jour) - Mardi 11 octobre 2011 de 9h30 à 17h

UNE IDEE DE LECTURE...

Vite lu...Un journal écrit pour tous !

L'information accessible à tous pour développer la citoyenneté. Un service unique en France.

L'association Lilavie a pour mission de créer ou conserver le lien social des individus, favoriser la reconnaissance humaine de publics en difficulté avec la lecture. Pour cela, elle publie sur le plan national, différents journaux rédigés avec des phrases courtes et des mots simples dont :

- Vite Lu Nymphéa pour des personnes en situation d'illettrisme (ateliers d'alphabétisation/lutte contre l'illettrisme, maisons d'arrêt, épiceries sociales, associations d'échanges de savoirs, établissements scolaires...)
- Vite Lu Lila pour les personnes vivant avec un handicap mental (ESAT, foyers d'hébergement, Centres d'Accueil de Jour, IME...)

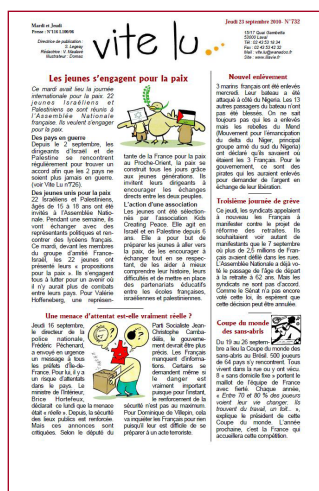
Les publications ont été conçues en concertation avec les professionnels et les lecteurs concernés. C'est un outil pédagogique, support pour l'animation d'ateliers : revue de presse, expression, lecture, écriture, maintien des savoirs...

Les articles résument l'essentiel pour ne pas décourager, mais donner l'envie parfois d'en savoir plus.

Vite Lu apporte une ouverture vers l'extérieur, par une actualité accessible à tous, qui donne le moyen de se sentir citoyen, partie prenante de la société.

L'association Lilavie propose systématiquement 3 semaines d'essai gratuit (soit 6 numéros offerts) aux structures qui le souhaitent, pour que ces dernières puissent prendre le temps de découvrir et d'expérimenter l'outil.

Pour plus d'information :
Association LILAVIE 15-17
quai Gambetta 53000 LAVAL
Tél. : 02 43 53 18 34
Fax : 02 43 53 42 32
vite.lu@wanadoo.fr
www.lilavie.fr



Consultez la liste des dernières acquisitions du pôle lutte contre l'illettrisme sur le site du CREFOR,
<http://www.crefor-hn.fr>
rubrique illettrisme/Ressources et publications



Pôle Lutte contre l'illettrisme

98, avenue de Bretagne
Immeuble «Normandie 1»
BP 1152
76176 ROUEN Cedex 1



02.32.18.49.30



elise.dehays@crefor-hn.fr

Retrouvez-nous sur :
<http://www.crefor-hn.fr>

Directeur de publication :

Luc Chevalier, directeur du CREFOR

Comité de rédaction :

Responsable du pôle Lutte contre l'illettrisme :

Jean-Philippe Mercier

Documentaliste :

Elise Dehays

Chargée de prévention :

Aïcha Talbi

Chargée de mission illettrisme auprès du Préfet de Région & de l'ANLCI :

Catherine Belmans



Ce numéro a été réalisé par le pôle lutte contre l'illettrisme du CREFOR
Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Conception maquette : Elise Dehays
Réalisation : Agnès Ercosman

ISSN 1776-0976